

Département du CALVADOS
 Arrondissement de CAEN
 Canton CAEN 1
 Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 08/11/2022	L'an deux mille vingt deux Le 14 novembre à 20 h 00
----- DATE D'AFFICHAGE 08/11/2022	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
----- ENVOI EN PRÉFECTURE 21 NOV. 2022	<u>Etaient présents</u> : Mme Nathalie Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjoint. Mmes Grenèche, Héroult, Letourneur, Le Déroff, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Monsimier, Pignorel, Le Rétif, Simon, Stoffel, Conseillers.
<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>	
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 24	M. Péru a donné pouvoir à M. Joubin M. Bouchard a donné pouvoir à M. Le Rétif
VOTANTS : 26	Mme Quesnel
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Alain Courteille

OBJET : REVISION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

Suite à la démission de conseillers municipaux et l'intégration de nouveaux conseillers, il convient de désigner un nouveau membre dans la commission « Espaces publics et cadre de vie », conformément à l'article L.2121-21 du CGCT.

Pour rappel, les membres suivants ont été désignés lors du conseil municipal du 8 juin 2020 :

- Nathalie DONATIN
- Claude LE BOURGEOIS
- Eric DELOGET
- Laure GRENECHE
- Philippe MONSIMIER
- Lydie VANDERCAMERE-DESMORTREUX
- Janine LETOURNEUR
- Laurence ROUX

Monsieur COURTEILLE est candidat pour intégrer la Commission.

Le conseil municipal s'accorde pour procéder au vote à main levée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne au sein de la commission « Espaces publics et cadre de vie », les 9 membres suivants :

- Nathalie DONATIN
- Claude LE BOURGEOIS
- Eric DELOGET
- Laure GRENECHE
- Philippe MONSIMIER
- Lydie VANDERCAMERE-DESMORTREUX

- Janine LETOURNEUR
- Laurence ROUX
- Alain COURTEILLE

Et autorise Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Maire,


Nathalie DONATIN


PREFECTURE DU CALVADOS
22 NOV. 2022
COURRIER